

**ARRÊT IMMÉDIAT ET INCONDITIONNEL DES BOMBARDEMENTS !
RESPECT DES DROITS DES PEUPLES PALESTINIEN ET LIBANAIS !**

Après avoir lancé une offensive meurtrière contre la bande de Gaza, au prix de très nombreuses victimes et de la destruction d'infrastructures essentielles pour la population palestinienne concernée, l'armée israélienne a agressé militairement le Liban, multipliant des raids aériens et des bombardements qui ont placé ce pays dans une situation de catastrophe humanitaire et écologique.

Cette escalade sanglante s'opère en violation du droit international. Elle est déjà responsable de centaines de morts et de milliers de blessés parmi les populations civiles, tandis que des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été contraints à l'exode au Liban. Rien ne saurait justifier cette action.

En réalité, comme en attestent le soutien sans failles de l'administration Bush et les propos de Condoleeza Rice, cette guerre s'inscrit dans une stratégie visant à construire un « nouveau Moyen-Orient », sous hégémonie des Etats-Unis. Engagée avec l'invasion puis l'occupation de l'Irak, en 2003, cette logique impériale a déjà eu pour effet de plonger le peuple irakien dans un bain de sang, dans le chaos, dans la guerre civile. À se poursuivre en Palestine et au Liban, elle ne pourra apporter qu'un surcroît de souffrances et de destructions à toute la région.

Nos organisations expriment leur solidarité avec les peuples libanais et palestinien, comme avec toutes les populations civiles qui font les frais d'une guerre meurtrière. Avec les forces de paix dans le monde, et notamment le mouvement anti-guerre en Israël et aux Etats-Unis, elles exigent l'arrêt immédiat et inconditionnel des bombardements israéliens et se prononcent pour la mise en place d'une médiation internationale pour l'échange des prisonniers.

La paix au Proche-Orient passe par la garantie des droits des peuples à déterminer librement leur destin et le respect du droit international. Aussi, nos organisations dénoncent-elles toute tentative d'ingérence politique et d'intervention militaire dans les affaires intérieures du Liban.

L'avenir de la Palestine et celui du Liban sont indissolublement liés.

C'est la raison pour laquelle, s'agissant du Liban, l'État d'Israël doit se retirer de la zone des fermes de Chebaa, libérer les prisonniers qu'il détient, mettre un terme à ses violations répétées de la souveraineté libanaise.

En Palestine, il doit appliquer enfin les résolutions des Nations unies, détruire le mur qui annexe une partie de la Cisjordanie et Jérusalem, permettre l'établissement d'un État palestinien souverain sur l'intégralité des territoires occupés en 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, libérer les prisonniers détenus au mépris des conventions de Genève.

Nos organisations ne sauraient accepter que la diplomatie française cautionne de quelque manière que ce soit les ambitions hégémoniques des Etats-Unis au Proche-Orient, en participant par exemple à une intervention militaire dont l'objectif serait de s'ingérer dans les affaires du Liban. Elles s'adressent solennellement au président de la République et au gouvernement français, afin qu'ils condamnent sans équivoque l'agression en cours, qu'ils agissent sans délai en faveur d'un cessez-le-feu sans conditions, qu'ils interrompent immédiatement la coopération militaire avec Israël - notamment dans le domaine des drones -, qu'ils concourent à la mise en place d'une commission internationale d'enquête sur le massacre des populations et l'utilisation d'armes interdites par Israël, qu'ils apportent une aide humanitaire d'urgence aux populations victimes des bombardements, qu'ils favorisent une conférence internationale pour l'application du droit en Palestine et au Liban, sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations unies.

C'est porteur des mêmes exigences que nos organisations interpellent les autorités et gouvernements de l'Union européenne. Elles réclament de leur part des sanctions contre le gouvernement israélien tant que celui-ci bafouera le droit et, plus particulièrement, l'application du vote du Parlement européen, en 2002, décidant la suspension des accords d'association entre Israël et l'Union européenne.

Nos organisations appellent la population à se mobiliser de toute urgence et à agir en ce sens, en participant aux initiatives qu'elles prendront dans les prochains jours.

1er août 2006

Premiers signataires : Alternative citoyenne - Américains contre la guerre (AAW) - Association France-Palestine-Solidarité (AFPS) - Association de jumelage Palestine-France (AJPF) - Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien (CCIPPP) - Collectif Faty Koumba (CFK) - Collectif des musulmans de France (CMF) - Confédération générale du travail (CGT) - Droit-Solidarité - Femmes en noir - Ligue communiste révolutionnaire (LCR) - Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) - Mouvement de la paix - Mouvement pour une alternative républicaine et sociale (MARS) - Parti communiste français (PCF) - Parti communiste libanais (PCL) - Union juive française pour la paix (UJFP) -